

***Appel des personnels du lycée Honoré de Balzac (Mitry-Mory, 77)
réunis en heure d'information syndicale le 7 octobre 2019***

**Pour nos retraites et nos salaires,
préparons dès maintenant la mobilisation !**

Nous, personnels du lycée Honoré de Balzac, syndiqués et non syndiqués, soutenus par la section syndicale SNES-FSU de l'établissement, exprimons notre grande préoccupation face au projet de réforme des retraites, dessiné par le rapport Delevoye et par les premières annonces du Gouvernement et du Président.

Nous subissons déjà depuis des années le gel du point d'indice, et la baisse de nos salaires réels sous l'effet de l'inflation. Le ministre répète à longueur d'interviews qu'il en a conscience mais n'a pour l'instant fait aucune proposition. De son côté, le Président refuse publiquement d'augmenter nos rémunérations au prétexte que cela coûterait trop cher aux contribuables... alors que son gouvernement trouve les moyens de réduire certains impôts.

Nous n'acceptons pas cette situation, et n'acceptons pas que l'on menace, de surcroît, nos droits en matière de retraite.

Nous relevons que la mise en place d'un système de retraites « à points » :

- supprimerait toute garantie d'un taux de remplacement, nous empêchant d'anticiper le montant de nos futures pensions ;
- permettrait à l'État de diminuer à tout moment les pensions en modifiant la valeur du point ;
- désavantagerait plus encore les personnes ayant connu des interruptions de carrière, le chômage ou la précarité ;
- présenterait la pension de retraite comme le résultat d'une accumulation individuelle de « points », à l'opposé du principe de répartition.

Combiné à la volonté affichée de limiter la part du PIB consacrée aux pensions de retraite, ce système ferait baisser nos pensions, augmenter les inégalités, et pousserait celles et ceux qui en ont les moyens à se tourner vers des solutions individuelles et privées. Les premiers calculs réalisés par des organisations syndicales ou des économistes montrent que les coupes seraient particulièrement sévères pour les fonctionnaires, et plus encore pour les enseignant-e-s (avec une perte de 274 à 952 euros par mois selon les estimations de la FSU).

Pour s'opposer à ces projets, des mobilisations ont déjà eu lieu, notamment le 13, le 21 et le 24 septembre. Des organisations syndicales, issues de plusieurs secteurs professionnels, appellent à se mobiliser ensemble à partir du 5 décembre prochain. L'AG Éducation Île-de-France du 24 septembre a repris cet appel.

Dans cette situation, nous revendiquons :

- l'abandon officiel du projet Delevoye et de tout système de retraite « à points »,
- l'abandon de toute mesure destinée à faire baisser le niveau des pensions ou repousser l'âge légal ou effectif de la retraite,
- le maintien d'un calcul des pensions fondé sur un taux de remplacement,
- la revalorisation immédiate des salaires et des pensions.

Nous décidons dès maintenant :

- de nous mettre en grève le jeudi 5 décembre,
- de nous réunir le 5 décembre et les jours suivants pour décider des suites du mouvement, dont la reconduction de la grève,
- de maintenir et renforcer notre caisse de grève, qui doit être commune à toutes les catégories de personnels du lycée,
- de contribuer à mettre en place un cadre interprofessionnel local pour préparer cette mobilisation, en commençant par une réunion publique en octobre ou novembre.

Nous appelons les organisations syndicales opposées à ce projet de réforme des retraites à construire ensemble la mobilisation, de façon intersyndicale et interprofessionnelle, pour l'abandon de ce projet et la victoire de nos revendications.

Nous invitons l'ensemble de nos collègues travaillant dans les établissements scolaires du premier degré, du second degré et de l'enseignement supérieur, à débattre de ces propositions, à reprendre ou modifier cet appel et à le rendre public.